

Quoi faire avant de magasiner une remise de jardin.



Nathalie Gagnon
Propriétaire

Avec l'arrivée des beaux jours, plusieurs consommateurs voudront faire l'acquisition d'une remise de jardin, car le sous-sol ou le garage se fait petit. Votre besoin d'espace de rangement se fait sentir. Avant de faire cet investissement à long terme, il est important de bien se renseigner.

Informez-vous auprès de votre municipalité. Quelle dimension avez-vous le droit d'installer? À quelle distance de la maison doit être votre remise? À quelle distance des lignes de terrain devez-vous l'installer? Avez-vous besoin d'un permis de construction? Pour vous aider à bien localiser votre remise, servez-vous de votre certificat de localisation; plusieurs informations y sont inscrites, ce qui vous aidera à bien situer votre remise de jardin sur votre terrain. N'oubliez pas le côté pratique. Installer sa remise complètement au fond du terrain est peu pratique, spécifiquement l'hiver pour aller chercher la souffleuse.

Quels articles désirez-vous ranger dans votre remise? Des vélos, une souffleuse, un V.T.T., une moto, une tondeuse, etc. Vous devez déterminer ce que vous voulez ranger, et n'oubliez pas, plusieurs choses encombrantes du sous-sol ou du garage vont se retrouver dans votre remise. En sélectionnant les articles à ranger, il vous sera plus facile de figurer la dimension dont vous avez besoin, la largeur de la porte et l'utilité des fenêtres. N'oubliez pas, une remise est un investissement à long terme. Ce n'est pas quelque chose que l'on changera aux deux ans. Donc, pensez loin! Peut-être aujourd'hui vous faut-il une petite remise, mais demain, quel sera votre besoin?



5807 Boul. Bourque, Sherbrooke
www.remisesgagnon.com
(819) 864-6766